

Session extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le mercredi 14 août 2013, à l'édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 16h30, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers
Roger Trudel

Madame la conseillère Doris Turcotte est absente du territoire.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2013-08-234 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2013-08-235 Adoption du règlement régissant l'implantation des ouvrages d'alimentation en eau sur le territoire de la Municipalité de Rivière-Héva

Attendu que le conseil n'adopte pas, pour le moment, le règlement régissant l'implantation des ouvrages d'alimentation en eau sur le territoire de la Municipalité de Rivière-Héva;

Attendu que la secrétaire-trésorière émet le certificat de conformité suite à la demande d'autorisation pour la construction d'une station de pompage et le raccordement du puits PP-7 aux installations existantes de la Ville de Malartic en date du 15 août 2013, tel que convenu avec les avocats des deux parties;

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva avisera le ministre du MDDEP monsieur Yves François Blanchet, madame la Députée et Ministre déléguée aux affaires autochtones Élisabeth Larouche, monsieur le Vice-premier ministre et Ministre du MAPAQ François Gendron et madame Johanne Breton, ingénieure au MDDEP de l'Abitibi-Témiscamingue;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Roger Trudel et unanimement résolu de continuer à proposer les deux autres alternatives pour le raccordement au PP-7, par le plan tel qu'envoyé par les résolutions 2013-06-156 et 2013-07-175 et toujours en référence aux jugements.

Adoptée

DIVERS

Aucun sujet

Questions du public

Aucune question

2013-08-236 Levée de la séance

À 16h45, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unaniment résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Réjean Guay
Maire

Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire-trésorière